

« De quoi avons-nous le plus besoin au monde ? Ce n'est pas d'être normal, mais d'être aimé et que quelqu'un croit en nous »

Jean Vanier, fondateur de l'Arche il y a 50 ans



A la Belle Porte, nous faisons la promotion ..

- des dons et talents de chacun
- de la vie communautaire dans une juste proximité
- de la différence, comme opportunité de repenser la société
- de la fragilité comme levier du changement



LA BELLE PORTE

Intéressé (e) par le projet ?
Des personnes de votre entourage le seraient ? Envie de devenir adhérent (e) ? De nous rejoindre pour une activité ?

Contactez nous !

Maison partagée
17 rue du Penher
56400 AURAY
02.97.29.84.69

Les Activités de jour
Le Vieux Verger
Près du site de la Chartreuse
56400 Brech

Mail de l'association : labelleporte56@gmail.com

Site internet : www.labelleporte.fr

Contact : Sandrine GUILLEMET, 07.87.12.11.62

Ils nous soutiennent :



Accueillir le handicap,
c'est accepter une relation,
qui nous rend plus humain.

Vivre ensemble

à ..

LA BELLE PORTE



L'association La Belle Porte

Créée en 2006, notre association a pour désir de fonder une communauté de l'Arche en Morbihan, avec la création d'un espace de rencontres et d'échanges, qui accueille des personnes adultes ayant un handicap mental dans un **esprit de partage, de simplicité et d'ouverture à la société..**

L'association s'inscrit dans les valeurs et l'anthropologie des communautés de l'Arche, fondées par Jean Vanier, qui ont pour but **d'accueillir et d'assurer une vie digne et humainement riche à des personnes ayant un handicap mental.**



Dans un monde souvent guidé par la recherche de la performance et de la normalité, les personnes handicapées nous invitent à questionner notre rapport à la fragilité. Par leur spontanéité et l'authenticité du regard

qu'elles posent sur le monde, elles transforment en profondeur les rapports humains, élargissent les habitudes et les modalités du vivre ensemble. Elles contribuent par leurs talents à la construction d'une société plus généreuse, plus respectueuse de chacun.

Le projet de La Belle Porte, c'est ...



...d'abord d'offrir un lieu où se laisser surprendre par la qualité des personnes qui y vivent, les personnes accueillies du fait de leur déficience intellectuelle, aussi bien que les personnes qui les accompagnent au quotidien

...ensuite se laisser toucher, transformer, par ceux-là même qu'on croyait aider, éduquer

... et puis réapprendre, à leur contact, la simplicité et la spontanéité, se réconcilier avec nos faiblesses et construire un peu plus chaque jour une œuvre de paix.

Vivre ensemble avec nos différences

La maison partagée a ouvert le 1^{er} octobre 2014. L'association est gestionnaire de Domicile Groupé Accompagné—DGA pour 6 places avec le financement du Conseil Départemental.

Nos objectifs :

- proposer un lieu de vie stable et ouvert, avec des relations gratuites et une présence 24h/24
- aider chacun à acquérir plus d'autonomie,
- accompagner dans les actes de la vie quotidienne
- favoriser l'épanouissement de chacun, la réalisation de toutes ses potentialités
- assurer son intégration dans le groupe et à l'extérieur du lieu de vie
- réaliser son projet de vie
- proposer des activités adaptées aux capacités de chacun : accompagner dans les recherches d'emploi, activités de jour

L'année 2015, en chiffres :

6 personnes en situation de handicap accueillies dans le cadre du DGA et **7** personnes externes participent régulièrement aux activités de jour

2 salariées et **2** volontaires en service civique

5 ateliers de jour : jardin, expression & relations, atelier modelage en terre naturelle, repas partagé et animation à l'Ehpad.

19 bénévoles réguliers

208 adhérents

Un budget annuel de **92535 €**



« Dans sa fragilité, la personne avec un handicap a le don de toucher les cœurs et d'appeler à l'unité. »
Extrait de la charte de l'Arche

Faire un don :

Vos dons, quels qu'ils soient, sont essentiels. Ils vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable, au titre de votre participation à une œuvre d'intérêt général. Exemple : un don de 150€ vous coûte réellement 49.50 € après déduction fiscale.